

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T. PROCÈS VERBAL DU JEUDI 19 FÉVRIER 2015

Le 19 février 2015 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la trente-septième réunion (1^{re} réunion en 2015) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, conseiller du district n° 1 et président du comité
- √ Monsieur André Renaud, citoyen
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

Était absent :

- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du Service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les Varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2014

Le procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2014 est adopté à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2014

a) Seconde séance publique d'information et suivi du PGMR

Un résumé de la seconde séance publique d'information est effectué. En bref, 30 à 40 personnes étaient présentes, quelques personnes ont manifesté leur désaccord et demandé une consultation publique. Des consultations publiques auront lieu à l'été 2015 dans le cadre de la révision du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) par la MRC.

b) Chasseurs sur le terrain du L.E.T.

Les panneaux interdisant la circulation sur les terrains du L.E.T. et des anciens L.E.S. seront mis en place au printemps 2015.

c) Centre de tri Bouffard

M^{me} Ratté nous mentionne que les rejets du centre de tri Bouffard situé à Mont-Joli ne seront pas enfouis à Matane.

4. Membres du Comité de vigilance du L.E.T.

M^{me} Ratté nous informe que M. Simon Tweddell a accepté de siéger au Comité de vigilance du L.E.T. à titre de représentant d'un groupe ou d'un organisme local ou régional voué à la protection de l'environnement. Monsieur Côté rappelle que les frais de déplacement de monsieur Tweddell, dont l'organisme est basé à Rimouski, seront remboursés par la Ville.

M^{me} Ratté nous transmet verbalement une demande de la MRC de La Haute-Gaspésie de siéger au Comité de vigilance du L.E.T. étant donné leur utilisation possiblement imminente du L.E.T. à titre de client. Considérant l'absence de deux (2) membres du Comité de vigilance, il est convenu de reporter la décision à la prochaine rencontre du Comité de vigilance.

5. Suivi des travaux au L.E.T.

M^{me} Ratté fait le suivi sur l'état des travaux suivants :

- Alimentation en eau au L.E.T. : la tuyauterie existante et les appareils sanitaires ont été changés en décembre 2014.
- Électricité : Nous avons reçu l'estimation d'Hydro-Québec pour l'acheminement du 600 V. L'estimation est de 40 500 \$ + taxes. La pompe à lixiviat de SP-21 qui s'est brisée à l'automne n'a pas été remplacée. La seconde pompe fonctionne bien. Il en coûtera environ 34 000 \$ + taxes pour modifier le panneau de contrôle et changer les pompes.
- Galerie de la balance : La nouvelle passerelle perpendiculaire à la balance a été installée et permet un déneigement efficace de la balance en hiver pour éviter le gel de la balance.
- La caméra près de l'interphone pour vérifier la provenance des utilisateurs du L.E.T. et de l'écocentre à l'aide d'une carte d'identité sera installée à l'été 2015.

6. Modification du décret du L.E.T. - suivi

M^{me} Ratté explique que la demande de modification du décret du L.E.T. a passé le stade de l'analyse par les fonctionnaires du MDDELCC et devrait être présentée bientôt au Conseil des ministres, soit au plus tôt le 25 février 2015.

7. Demande de certificat d'autorisation – verre comme matériau de recouvrement

Une demande de certificat d'autorisation a été envoyée au MDDELCC pour l'utilisation de verre concassé comme matériau de recouvrement alternatif au L.E.T. La demande est en cours d'analyse.

8. Rapport trimestriel octobre-novembre-décembre

Le rapport trimestriel des mois d'octobre, novembre et décembre avait été envoyé aux membres du comité préalablement à la rencontre.

Une revue des différents types de résidus est effectuée. Les membres du Comité de vigilance discutent de moyens à envisager pour réduire les quantités enfouies de gros rebuts, dont la promotion des services de récupération par des organismes, la collecte des gros rebuts sur demande, la collecte spéciale de gros rebuts récupérables et le tri après collecte des gros rebuts.

Puisque des rebuts sont laissés près de la barrière en dehors des heures d'ouverture, il a également été proposé d'y installer une caméra de surveillance pour identifier les coupables.

Il est proposé d'axer la campagne de sensibilisation estivale sur les dépôts sauvages.

9. Tarification 2015

Le tarif pour l'enfouissement est de 109,74 \$/tonne + redevances gouvernementales = 131,39 \$/tonne. Il est possible que le tarif pour l'enfouissement soit modifié à la baisse suite à la venue de la MRC de La Haute-Gaspésie au L.E.T.

Le tarif pour les matières triées des industries, commerces et institutions à l'écocentre est de 46 \$/tonne.

10. PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous informe de l'avancement du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Voici les principaux points mentionnés :

- Tournée des municipalités de la MRC en cours pour présenter aux Conseils municipaux le Portrait-Diagnostic. La présentation a été proposée à tous les Conseils municipaux et la présentation est effectuée à la demande des Conseils municipaux.

- Le Comité multisectoriel qui définira les objectifs et mesures à inscrire au PGMR pour répondre aux objectifs et orientations 2016-2020 du gouvernement provincial est en cours de formation. Le Conseil des maires devrait normalement avoir statué sur la composition du comité en termes de représentativité de chaque secteur d'activités à sa réunion d'hier soir. La première rencontre de ce comité, qui devrait être composé de 12 personnes, devrait avoir lieu en mars. La fréquence des rencontres sera d'environ une par mois, et ce, jusqu'à l'été 2015.

- La date limite pour que le Conseil des maires adopte une résolution de projet de PGMR est le 14 septembre 2015, soit un an après la résolution qui entamait les démarches de révision du PGMR.

- Suite à l'adoption de la résolution entérinant le projet de PGMR, au minimum deux (2) assemblées de consultations publiques devront être tenues par un comité consultatif légalement constitué.

11. Questions diverses

a) Compostage

M. Michel Côté fait un suivi sur le projet de traitement des matières organiques putrescibles. Puisque le projet avec Innovente a été abandonné, la Ville compte se tourner vers la construction d'une plateforme de compostage. Caroline Ratté mentionne que la date limite pour demander une subvention pour la construction d'une plateforme de compostage est en septembre 2017.

b) Résidus de construction

Monsieur Nixon Sanon demande, quand la Ville compte interdire les résidus de construction au L.E.T. Madame Caroline Ratté répond, la Ville interdira les résidus de construction au L.E.T. lorsque les infrastructures seront disponibles pour en faire le tri. Le centre de tri des matériaux secs du Groupe Bouffard devrait être mis en opération au printemps 2015. La Ville compte axer la sensibilisation estivale sur la gestion de ce type de résidus.

c) Entente avec la MRC de La Haute-Gaspésie

M^{me} Ratté nous mentionne que la MRC de La Haute-Gaspésie a accepté hier par résolution la signature d'un protocole d'entente avec la Ville. La Ville devrait en faire de même le 23 février lors d'une séance extraordinaire du Conseil.

d) Avis de non-conformité du 13 février 2015

M^{me} Caroline Ratté résume les points mentionnés dans l'avis de non-conformité. Les points soulevés par le MDDELCC ont trait à la mauvaise qualité des eaux qui était déjà en place avant l'implantation du L.E.T., aux analyses de biogaz et aux certificats d'analyse de laboratoire. L'avis de non-conformité sera transmis aux membres du comité par courriel.

12. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 11 juin 2015 à 9 h.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 50.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable
Ville de Matane